

POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES À SAINT-LÉONARD !



Aide-mémoire destiné aux organisateurs
d'événements spéciaux de l'arrondissement
de Saint-Léonard.





Chaque année, plus d'une centaine d'événements spéciaux ont lieu sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard. Compétitions sportives, fêtes populaires et rassemblements en tout genre contribuent à l'épanouissement du milieu de vie léonardois et à la vitalité de la vie de quartier.

Mais ces événements n'ont pas que des répercussions positives : ne pensons qu'aux tonnes de déchets qui y sont générés et leurs effets sur l'environnement ou encore, aux gaz à effet de serre produits par les déplacements des participants et des organisateurs.

En tant qu'administration engagée dans la voie du développement durable¹, l'arrondissement de Saint-Léonard invite les citoyens et organismes promoteurs à organiser les événements spéciaux de manière à limiter les impacts sur l'environnement et à maximiser leurs retombées sociales et économiques locales.

Ce document vous propose des actions à mettre en œuvre pour tendre vers l'organisation d'événements écoresponsables. Il est conçu sous la forme d'un aide-mémoire visant à vous soutenir à chacune des étapes de planification, vous proposant des idées et des conseils pour organiser un événement plus « vert ».



¹ L'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, le 5 décembre 2011, son premier *Plan local de développement durable 2011-2015*. Ce document contient 58 engagements de l'administration municipale pour faire de Saint-Léonard un arrondissement plus vert. La sensibilisation et l'organisation d'événements plus écoresponsables font partie de ce virage vers le développement durable.

QU'EST-CE QU'UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE ?

Un événement écoresponsable² est un événement qui intègre le développement durable³ à toutes les étapes de son organisation. Il vise donc à :

- Réduire les impacts négatifs de l'événement, notamment sur l'environnement (ex. : réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées, etc.)
- Augmenter les répercussions positives de l'événement (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les OBNL, etc.)

EN BREF, C'EST :

- 📌 Choisir des fournisseurs locaux
- 📌 Minimiser l'utilisation des ressources et de l'énergie
- 📌 Gérer de façon durable ses matières résiduelles
- 📌 Privilégier des aliments locaux, bio et/ou équitables
- 📌 Promouvoir et utiliser les transports en commun et/ou actifs
- 📌 Favoriser l'accessibilité aux diverses clientèles
- 📌 Etc.



² Conseil québécois des événements écoresponsables, « Qu'est-ce que l'écoresponsabilité », <http://www.evenementecoresponsable.com/responsabilite/quest-ce-que-cest>.

³ Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Commission Brundtland, 1987). Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE, C'EST PLUS SIMPLE QUE CELA N'Y PARAÎT !

PAR OÙ COMMENCER ?

Il suffit de bien le planifier et d'intégrer le volet écoresponsable dans la logistique de l'événement dès le début de l'organisation. Voici un aide-mémoire qui pourra vous guider afin de réduire au minimum l'impact de votre événement sur l'environnement.

Si vous n'avez jamais organisé un événement écoresponsable auparavant, n'essayez pas de tout mettre en place la première fois. Déterminez avec votre comité des objectifs réalistes que vous serez en mesure d'atteindre. Réfléchissez à chacun des aspects de votre événement et essayez de trouver, le cas échéant, une alternative plus écologique.

Pour vous faciliter la tâche, cet aide-mémoire est divisé selon trois niveaux :

1. Un défi écoresponsable lancé à tous les événements spéciaux de Saint-Léonard qui se compose de cinq actions à mettre en place.
2. Pour ceux qui aimeraient aller plus loin, une grille plus détaillée vous propose des actions un peu plus poussées.
3. Pour les organisateurs d'événements écoresponsables plus aguerris, le document explique comment envisager la compensation et la certification.

Les actions inscrites dans cet aide-mémoire s'inspirent de la liste de mesures écoresponsables résumée par la Division du développement durable de la Ville de Montréal et réalisée par le Conseil québécois des événements écoresponsables et de la norme en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec (BNQ 9700-253).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site Internet du Conseil québécois des événements écoresponsables, vous y trouverez notamment une liste de guides accessibles gratuitement sur Internet pour vous aider à mettre en œuvre des mesures d'écoresponsabilité dans vos événements.⁴ Vous pourrez également en apprendre davantage sur la norme en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec.



⁴ <http://www.evenementecoresponsable.com/guides-sur-les-evenements-ecoresponsables>

ACCOMPAGNEMENT ET SENSIBILISATION

Centre de référence en environnement pour les citoyens, industries, commerces et institutions (ICI) de l'arrondissement, l'Écoquartier de Saint-Léonard peut vous accompagner dans votre démarche. Leurs spécialistes vous renseigneront et vous conseilleront sur les options qui s'offrent à vous pour rendre votre événement plus écoresponsable.

Sur demande, ils peuvent aussi effectuer de la sensibilisation auprès des participants pendant l'événement en assurant une présence, par exemple, près des îlots de tri des matières résiduelles ou encore en tenant un kiosque de sensibilisation. N'hésitez pas à faire appel à leurs services !



5345, rue Jarry Est (à l'angle du boulevard Lacordaire)

514 328-8444

ecoquartiersaintleonard.org

MATÉRIEL DISPONIBLE

L'arrondissement de Saint-Léonard met à votre disposition l'équipement et le matériel nécessaire pour faire un succès de votre événement (des frais peuvent s'appliquer). Dorénavant, pour toute demande de contenants à déchets, des bacs à recyclage seront automatiquement fournis.



NIVEAU 1 – DÉFI ÉCORESPONSABLE LANCÉ AUX ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DE SAINT-LÉONARD

Vous en êtes à vos premiers pas dans l'organisation d'un événement écoresponsable? Vous ne savez pas par où commencer? Pour vous familiariser avec certaines initiatives des événements écoresponsables, nous vous avons préparé cinq actions à mettre en place dès cette année. À vous de relever le défi!

Nom de l'événement :

Date :

Responsable :

Nombre de participants :

Coordonnées (adresse et téléphone) :

Courriel :

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE
1. Sensibiliser les participants dans les communications à : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les transports actifs (marche, vélo, etc.) ou collectifs (autobus, covoiturage) pour se rendre à l'événement; Apporter leur bouteille d'eau ou tasse à café réutilisable pour les breuvages; Utiliser les contenants de récupération. 		
2. Bannir les bouteilles d'eau en plastique à usage unique.		
3. Éviter les contenants en polystyrène/styromousse (plastique #6), car ils ne sont généralement pas acceptés dans les centres de tri au Québec.		
4. Offrir la collecte des matières recyclables pendant l'événement.		
5. Solliciter les services de l'écoquartier pour sensibiliser les participants aux différentes thématiques environnementales.		
Commentaires :		

Pour participer au défi écoresponsable, veuillez retourner cette grille dûment remplie à l'attention de la Section de la qualité du milieu de l'arrondissement de Saint-Léonard :

- Par courriel à nbeauchesne@ville.montreal.qc.ca
- Par télécopieur au 514 328-8369
- Par la poste au 8380, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Québec) H1R 3G5

NIVEAU 2 - COMMENT ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE ?

Vous êtes familiarisés avec ce qu'est un événement écoresponsable et souhaitez aller plus loin ? La grille ci-dessous vous guidera pas à pas dans votre démarche. Lors de la rencontre avec votre comité organisateur, vous n'avez qu'à discuter des initiatives que vous souhaitez mettre en place et décrire comment vous vous y prendrez dans la case à cet effet. Vous pourriez utiliser l'outil pour faire un bilan en y ajoutant des informations sur le déroulement et la mise en œuvre de ces éléments lors de l'événement. Cela vous permettra de réajuster votre tir pour la prochaine fois. Une section est également réservée afin que vous puissiez ajouter les actions que vous poserez et qui ne sont pas énumérées dans la grille.

Nom de l'événement :

Date :

Responsable :

Nombre de participants :

Coordonnées (adresse et téléphone) :

Courriel :

VOLET 1 : PLANIFICATION

La planification est le gage de succès du volet écoresponsable de votre événement. Plus vous prendrez les décisions en amont, plus vous pourrez faire des choix vous permettant de rendre votre événement plus « vert ».

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
Obtenir un engagement formel des membres du comité organisateur pour entamer la démarche d'écoresponsabilité.			
Nommer un responsable officiel du volet écoresponsabilité de l'événement.			
Déterminer des objectifs écoresponsables réalistes.			
Réserver une partie du budget pour mettre en œuvre les mesures, le cas échéant.			
Évaluer chaque volet de l'événement en réfléchissant à une alternative plus écoresponsable.			
Discuter du volet écoresponsable lors de la rencontre avec l'arrondissement et l'Écoquartier de Saint-Léonard.			



Profitez de votre événement pour vous associer à une cause (ex. : les profits peuvent être remis à un organisme de charité, les participants peuvent être sollicités pour apporter des livres, des vêtements usagés, des jouets, etc.).



Lors de la planification de votre événement, posez-vous des questions :

- Y a-t-il des fournisseurs locaux auprès desquels vous pourriez acquérir le matériel dont vous avez besoin ?
- Est-ce essentiel d'effectuer cet achat ?
- Pourriez-vous louer ou emprunter ce matériel ?
- Si vous devez l'acheter, ne serait-ce pas mieux de payer un peu plus cher pour quelque chose que vous pourriez réutiliser lors d'une prochaine édition ?
- Est-ce que le lieu choisi vous facilite la tâche dans l'organisation de votre événement écoresponsable ? Est-il facilement accessible en transport en commun ? Dispose-t-il d'infrastructures de recyclage, de compostage, etc. ?

N'oubliez pas que la santé et la salubrité doivent aussi faire partie de vos préoccupations.

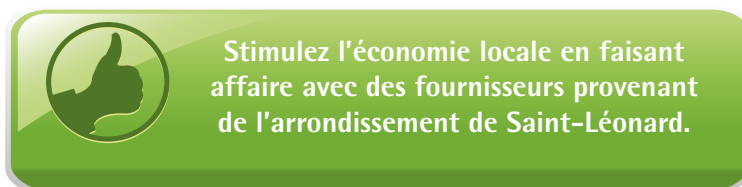
Lors de votre recherche de commanditaire, pensez à en trouver un exclusivement pour le volet écoresponsable de votre événement. De plus en plus d'entreprises ont pris le virage du développement durable et voient d'un bon œil leur association à cet aspect des événements.



VOLET 2 : SÉLECTION DES FOURNISSEURS

Le choix de fournisseurs qui ont des pratiques écoresponsables vous permet de limiter encore plus l'impact de votre événement sur l'environnement. Cela peut aussi augmenter les retombées positives de votre événement sur votre communauté locale.

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
Privilégier des fournisseurs locaux situés le plus près du lieu de l'événement. <ul style="list-style-type: none"> Moins de 100 km Moins de 300 km Moins de 500 km 			
Choisir des fournisseurs détenant un engagement, une politique, un plan d'action ou des pratiques de développement durable.			
Opter pour des fournisseurs ayant une mission sociale (ex. : organisme à but non lucratif, coopérative, entreprise d'économie sociale) et/ou ayant un programme de formation, d'équité salariale ou d'égalité à l'emploi.			
Détailler clairement les besoins écoresponsables dans les appels d'offres aux fournisseurs.			



Assurez-vous de trouver des fournisseurs écoresponsables :

- Validez leur engagement en matière de développement sur leur site Internet
- Demandez des références auprès d'organiseurs d'événements qui ont été certifiés écoresponsables
- Consultez le *Répertoire des fournisseurs écoresponsables* développé par le Conseil québécois des événements écoresponsables (certains frais s'appliquent).



VOLET 3 : GESTION DES COMMUNICATIONS, DU MATÉRIEL ET DES SOURCES D'ÉNERGIE

Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation (3RV), c'est dans cet ordre qu'il faut penser avant d'effectuer tout choix de matériel pour votre événement. Avant tout achat, posez-vous la question : est-ce vraiment nécessaire ? Rappelez-vous : le meilleur achat est celui que l'on ne fait pas. Voici quelques idées pour vous aider à penser selon les principes des 3RV.

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
COMMUNICATIONS			
Utiliser un site Internet et privilégier les envois électroniques pour la publicité.			
Avoir un formulaire d'inscription en ligne seulement.			
Limiter le nombre de copies imprimées.			
Imprimer recto verso et en noir et blanc.			
Réduire la taille du caractère et les marges pour utiliser moins de papier.			
Utiliser du papier recyclé et non chloré.			
Utiliser un projecteur ou un écran électronique pour afficher l'information.			
Utiliser toutes les occasions de communication qui vous sont offertes pour promouvoir et inciter les participants à vous soutenir dans vos efforts pour rendre votre événement plus écoresponsable. Par exemple, dans le programme de l'événement, les invitations, les relations avec les médias, lors de l'animation le jour de l'événement, etc.			
Demander aux participants d'apporter leur bouteille ou tasse réutilisable, d'utiliser les contenants de récupération à leur disposition sur le site, d'utiliser les transports en commun, actifs ou le covoiturage pour se rendre à l'événement, etc.			

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
MATÉRIEL			
Choisir des produits peu ou pas emballés.			
Éviter les produits à usage unique.			
Bannir les sacs en plastique.			
Opter pour un cadeau promotionnel responsable s'il faut en remettre un (cadeau local, équitable, biologique, fait à partir de matériaux recyclés, fabriqué par une coopérative, etc.).			
Privilégier une décoration réutilisable et des éléments visuels qui peuvent être réutilisés chaque année (éviter les dates).			
Privilégier les nappes et serviettes de table en tissu ou, en second choix, de papier non blanchi contenant des fibres recyclées.			
Remplacer les bâtons de café en plastique par des cuillères, des bâtonnets de bois ou des spaghettis.			
Privilégier les pichets plutôt que des bouteilles individuelles.			
<p>Choisir la vaisselle de manière à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le meilleur choix est de loin la vaisselle réutilisable qui devrait être employée en priorité pour tous les événements. • En ce qui concerne la vaisselle compostable, l'assiette de carton non blanchie est un choix judicieux à condition qu'elle ne soit pas recouverte d'une pellicule plastique (multicouche). La vaisselle de plastique à base d'amidon peut également constituer un bon choix pour le compostage. • En dernier lieu, lorsqu'on opte pour de la vaisselle recyclable, il faut s'assurer de pouvoir la rincer adéquatement afin d'éviter les problèmes de contamination et d'hygiène dans les centres de tri. 			
Éviter les contenants en polystyrène/styromousse (plastique #6), car ils ne sont généralement pas acceptés dans les centres de tri au Québec.			
Privilégier des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ou qui sont recyclables.			



INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
ÉNERGIE/EAU			
Privilégier les sources d'énergie renouvelables afin de réduire l'utilisation d'énergie fossile (ex. : éviter les génératrices, lorsque possible, utiliser des petits véhicules électriques comme des voiturettes de golf pour transporter les organisateurs au lieu de véhicules à essence, etc.).			
Mettre en place des mesures d'économie d'eau.			
Mettre en place des mesures d'économie d'énergie.			



- Offrez un rabais à ceux qui apporteront leur bouteille d'eau ou leur tasse à café réutilisable lors de l'achat de breuvage.
- Offrez un rabais à ceux qui réutiliseront leur verre à plusieurs reprises.
- Vendez des bouteilles d'eau réutilisables aux participants qu'ils pourront remplir aux fontaines disponibles sur le site au lieu des bouteilles d'eau en plastique. Cela pourrait même faire partie de votre campagne de financement annuelle.
- Offrez des muffins au lieu du yaourt pour lequel on doit utiliser une cuillère.
- Utilisez de jeunes arbres ou des plantes pour vos centres de table que vous pourrez faire tirer en cadeau parmi les participants.

Vous avez des prix à remettre? Une œuvre d'un artisan local, des billets de spectacles, des chèques cadeaux sont autant d'idées écoresponsables à privilégier.



VOLET 4 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Encore ici, le principe des 3RV s'applique ! On tente au maximum de réemployer, recycler ou valoriser les matières afin de limiter au maximum les déchets ultimes, ceux qui prendront la route du site d'enfouissement.

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
Éviter le gaspillage en redistribuant les surplus de nourriture à un organisme caritatif.			
Fournir suffisamment de bacs de recyclage clairement identifiés et les disposer dans des endroits stratégiques.			
Fournir suffisamment de bacs de compostage clairement identifiés et les disposer dans des endroits stratégiques. <i>Note : l'arrondissement de Saint-Léonard n'offre pas présentement la collecte des matières organiques. En attendant, si vous souhaitez offrir ce service vous pouvez le négocier dans le contrat avec votre traiteur, prendre arrangement avec des organismes qui ont des composteurs communautaires, tel que l'Écoquartier de Saint-Léonard, ou encore mandater une compagnie privée pour récupérer les matières à la fin de l'événement.</i>			
S'il y a lieu, recueillir les matières dangereuses séparément (piles, peintures, huiles usées, etc.) et en disposer de manière adéquate.			
Pendant l'événement, prévoir une équipe de bénévoles pour expliquer aux participants le tri des matières résiduelles. Contacter l'équipe de l'Écoquartier de Saint-Léonard au 514 328-8444 pour discuter des services qu'elle peut offrir.			
Comptabiliser les quantités de matières recyclables, compostables et de déchets générées (poids, volume ou nombre de bacs remplis) afin de produire un bilan de l'événement pour ainsi évaluer les efforts d'année en année.			
Fixer un objectif de matières résiduelles détournées (par exemple, 60 % des matières qui seront générées par l'événement seront recyclées ou compostées).			



- Choisissez un lieu qui possède déjà des infrastructures pour le recyclage et le compostage.
- Contactez à l'avance l'organisme auquel vous remettrez les surplus de nourriture afin qu'il vous fournisse des contenants réutilisables dans lesquels vous pourrez transporter les surplus.
- Prévoyez une personne qui se promènera parmi les participants avec un bac de recyclage et/ou de compostage. Voir une personne poser le bon geste en incite souvent plusieurs à faire de même.
- Donnez le matériel de décoration ou autre qui ne sera plus utile à la fin de l'événement à des OBNL ou encore à des écoles pour qu'il soit réutilisé ou recyclé pour des bricolages ou autres activités.



VOLET 5 : SÉLECTION DE L'ALIMENTATION

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
Privilégier les aliments (nourriture et breuvage) produits le plus près possible du lieu de l'événement.			
Privilégier les produits certifiés biologiques, équitables et/ou reconnus de provenance régionale québécoise (ex : Aliments Québec, Fromages d'ici, Savoir-faire Île D'Orléans, etc.).			
Penser à offrir l'option de menus santé et/ou végétariens.			
Éviter les portions individuelles en les remplaçant par des aliments disponibles en vrac ou en gros format (lait, café, crème et sucre).			
Offrir les condiments, vinaigrettes, beurre et confitures dans des contenants réutilisables.			
Évaluer rigoureusement le nombre de portions requises pour éviter le gaspillage.			



- Choisissez un traiteur qui adhère aux principes du développement durable et qui le démontre, par exemple en en faisant mention sur son site internet ou son prospectus. Il sera ainsi plus enclin à répondre à vos demandes.
- Expliquez clairement vos besoins dès vos premiers contacts auprès du traiteur, par exemple lors de l'appel de soumissions, assurez-vous qu'il est en mesure d'y répondre avant de passer à la prochaine étape. Vérifiez que tous les points discutés figurent dans la soumission.



VOLET 6 : MOYENS DE TRANSPORT

Outre les matières résiduelles générées, les gaz à effet de serre produits par les déplacements des organisateurs et des participants pour assister à l'événement sont parmi les volets qui ont le plus d'impacts sur l'environnement.

Pensez transport actif et collectif !

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
POUR LES ORGANISATEURS			
Utiliser le transport en commun ou le covoiturage pour les déplacements liés à l'organisation de l'événement.			
Privilégier les vidéoconférences et les téléconférences aux rencontres en personne, lorsque possible.			
POUR LES PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT			
Mettre en place des mesures de sensibilisation visant la réduction des émissions de GES des utilisateurs (ex : fournir de l'information relative au transport collectif, organiser un système de covoiturage ou de navettes, etc.).			
Prévoir et promouvoir, lorsque possible, l'accès ou la mise en place de supports à vélo sécuritaires ou encore d'une consigne à vélo surveillée pour favoriser les transports actifs.			
Mettre en place des mesures de sensibilisation sur le ralenti inutile des véhicules aux endroits stratégiques (ex. : aux débarcadères et aux points d'accès à l'événement).			
Recueillir les données reliées aux déplacements des participants lors de leur arrivée (moyen de transport utilisé, kilomètres parcourus, etc.).			



- Inscrivez les horaires et trajets d'autobus qui desservent le lieu de l'événement dans les communications.
- Fournissez des passes gratuites de transport en commun aux participants ou encore des incitatifs et/ou des rabais à ceux qui auront utilisé le transport en commun pour se rendre à l'événement.





VOLET 7 : AUTRES INITIATIVES MISES EN ŒUVRE

Ajoutez ici les autres initiatives écoresponsables que vous comptez réaliser ou que vous avez mises en place.

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.

VOLET 8 : BILAN/RÉTROACTION

L'organisation d'un événement écoresponsable est un processus en continu. Prenez le temps d'évaluer ce que vous avez réalisé de manière à vous améliorer d'année en année.

INITIATIVE ÉCORESPONSABLE	INITIATIVE PLANIFIÉE	INITIATIVE RÉALISÉE	DESCRIPTION, MESURES, COMMENTAIRES, ETC.
Effectuer un bilan écoresponsable de votre événement. Identifier ce qui a bien et moins bien fonctionné.			
Mesurer les fruits des efforts effectués (quantité de déchets, de matières recyclées ou compostées, de vélos déposés à la consigne, d'utilisateurs des transports en commun, etc.). Ces indicateurs permettront de suivre la progression d'année en année et aussi d'identifier les points à travailler la prochaine fois.			
Effectuer un sondage auprès des participants pour mesurer leurs connaissances des efforts écoresponsables et leur satisfaction face à cette implication.			

NIVEAU 3 – COMPENSATION ET CERTIFICATION

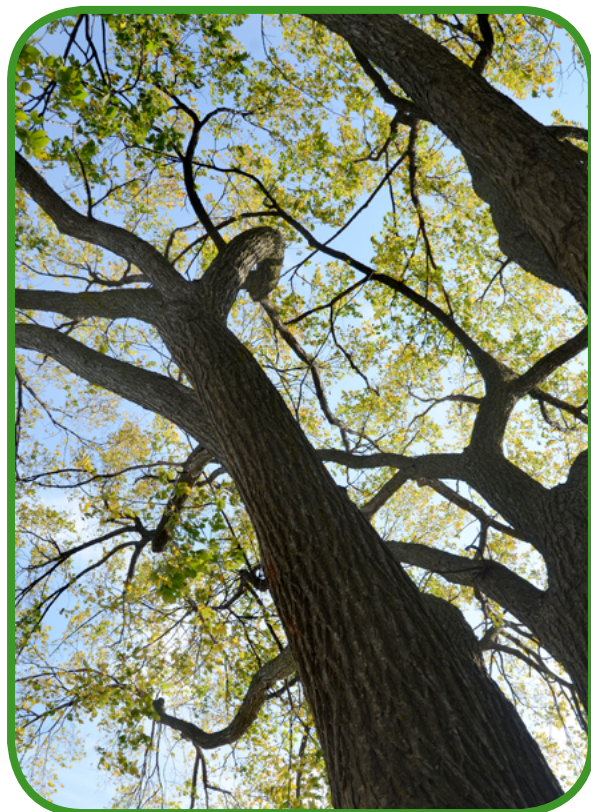
COMPENSATION

Vous souhaitez réduire encore plus l'empreinte de votre événement sur l'environnement? Vous pouvez compenser les gaz à effet de serre produits en effectuant l'achat de crédits carbone ou encore la plantation d'arbres. Pour ce faire, vous devez notamment produire une déclaration des émissions de gaz à effet de serre générés par les déplacements des participants et organisateurs à l'événement, l'énergie consommée, le matériel utilisé, etc. Vous devez ensuite décrire dans votre déclaration les moyens de compensation.

CERTIFICATION EN GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENT

Il est possible de classer votre événement selon un des cinq niveaux de la norme en gestion responsable d'événement du Bureau de normalisation du Québec. Des frais sont à prévoir si vous souhaitez devenir un organisateur certifié ou faire affaire avec un consultant qui s'occupera de classer l'événement pour vous.

Pour information : evenementecoresponsable.com



EN CONCLUSION

La promotion des bonnes pratiques d'écoresponsabilité est l'un des 58 engagements du *Plan local de développement durable de l'arrondissement de Saint-Léonard 2011-2015*. Pour que ce plan soit un succès, la participation de l'ensemble de la collectivité léonardoise est essentielle. Avec cet aide-mémoire, l'arrondissement de Saint-Léonard invite les organisateurs d'événements spéciaux de l'arrondissement à faire eux aussi leur part pour l'environnement et leur milieu en organisant leur événement de manière plus écoresponsable.

Dans l'organisation de votre événement, n'oubliez pas de vous référer au *Guide du promoteur d'événements spéciaux* sur le site web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/st-leonard.

Allons ensemble «vert l'avenir»!



**Ce document a été produit
sous la supervision de**

M^{me} Johanne Couture, directrice
Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises

M^{me} Nathalie Hébert, chef de division
Division des sports, des loisirs
et du développement social

et de

M. André La Rue, chef de section
Section de la qualité du milieu

Coordination et rédaction

M^{me} Natacha Beauchesne
Conseillère en planification
Section de la qualité du milieu

Conception graphique et infographie

Division des relations avec les citoyens
et des communications de l'arrondissement
de Saint-Léonard

M^{mes} Johanne Couture et Nathalie Hébert
ainsi que M. André La Rue tiennent à remercier
les employés de l'arrondissement, de la ville
centre et des organismes partenaires qui ont
collaboré à l'élaboration de cet aide-mémoire
et, plus particulièrement, M. Olivier Longpré
de la Division des sports, des loisirs et du
développement social de l'arrondissement
de Saint-Léonard, Patrick Lapierre de la Division
du développement durable de la Ville de Montréal,
Esther Tremblay et Paula Berestovoy
de l'Écoquartier de Saint-Léonard.



Suivez-nous sur:
facebook.com/stleonard